

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 26

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

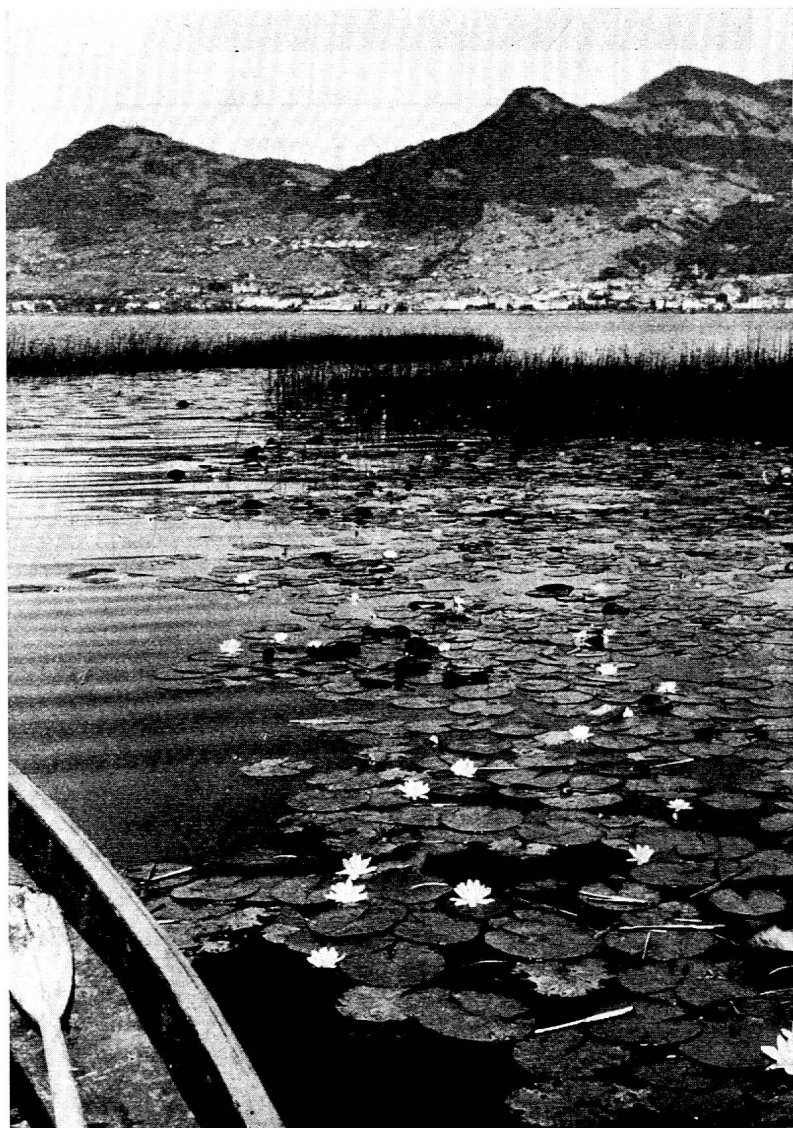
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396

*Embouchure
du Rhône*



professeur de français

L'Ecole d'Humanité

fondée par Paul Geheeb, à Goldern (Hasliberg, BE) cherche un **professeur de français** pour élèves romands, qui serait capable de faire encore d'autres activités (ski, etc.). Une personne débrouillarde trouvera chez nous un poste intéressant dans une atmosphère agréable. Prière de faire les offres à la direction de l'Ecole.

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.

LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers



marche

avec

le progrès

Les joies de la nature avec Telcolor!

Saisissez la nature sur le vif avec le film suisse en couleurs.

Les films inversibles Telcolor sont en vente chez les marchands photographes.

36 poses Fr. 16.-
20 poses Fr. 12.75

Diapositives montées gratuitement sous cache en carton, prêtes à la projection.

Tellko
Société Anonyme
Fribourg/Suisse

Telcolor



PARTIE CORPORATIVE

COMITÉ CENTRAL

SPR

CONGRÈS DE LA NUT (ANGLETERRE)

Pâques 1961

La *National Union of Teachers* est une des grandes associations européennes d'enseignants ; elle groupe près de 240 000 membres, de l'Angleterre et du Pays de Galles, et elle rassemble les instituteurs et les institutrices du premier degré et les professeurs du second degré et de l'enseignement technique.

Le congrès annuel est une manifestation importante non seulement pour l'association elle-même, mais pour la vie britannique, et les grands journaux font une large place à ses délibérations et décisions ; les délégués sont au nombre de 2 500 environ, et ce n'est pas une petite affaire de loger pendant une semaine entière un aussi grand nombre de personnes ; la solution trouvée est élégante : le congrès se tient à Pâques, dans une station balnéaire dont l'équipement hôtelier est suffisant, et, comme ce n'est guère alors la saison des bains de mer, tous les hôtels sont utilisés. Tour à tour, on voit revenir, comme siège du congrès, Blackpool, sur la mer d'Irlande, Margate et Scarborough sur la mer du Nord, Brighton sur la Manche.

Cette année, c'est Brighton qui recevait les congressistes ; Brighton a la réputation d'être la station la plus aristocratique des Îles britanniques. Elle dut sa vogue à George IV, qui régna au début du XIX^e siècle ; il s'était pris d'affection pour ce qui était une très petite ville (six rues), il y revint régulièrement et, s'il fut le dandy le plus dépensier et le plus scandaleux de son royaume, il resta fidèle au port de la Manche et y fit construire un somptueux château, de style chinois, qui paraît aujourd'hui d'un mauvais goût achevé, mais qui, lorsqu'on a accepté la règle du jeu et du style, reste un ensemble luxueux. L'immeuble qui abritait les écuries a été transformé en une vaste salle de concert et de spectacle où peut siéger l'assemblée des délégués.

Aujourd'hui, si Brighton reste une coquette station balnéaire, avec ses innombrables hôtels alignés le long de la mer, elle est devenue une grande ville qui s'est beaucoup développée depuis la guerre ; de nombreux Londoniens y ont leur cottage et y habitent toute l'année ; en une heure de train, on gagne la capitale et la ville est surnommée « Londres-sur-Mer ». Dans tous les jardins, jonquilles et narcisses s'épanouissent et même les rafales de pluie, dont le climat n'est pas avare, n'enlèvent pas à Brighton son apparence de ville du dimanche.

≈

Naturellement, puisque nous sommes en Angleterre, la tradition et le cérémonial jouent leur rôle dans le congrès ; c'est ainsi que l'après-midi du dimanche de Pâques est consacré aux cultes solennels organisés pour les délégués. Au culte anglican, le plus fréquenté, c'est le nouveau président de l'Association qui lit l'Évangile, tandis que l'évêque de Chichester prononçait le sermon. Des prières spéciales sont dites pour le succès du congrès, pour les écoles du pays et pour leurs maîtres, pour toutes les nations du monde et pour l'Église universelle. C'est toujours avec émotion que je participe à cette cérémonie.

La première séance, le samedi veille de Pâques, est aussi une solennité : c'est l'intronisation du nouveau président qui reçoit de son prédécesseur le sautoir et la médaille, insignes de sa fonction. L'ancien président est remercié de ses efforts et félicité de son zèle, puis le nouveau président — pour 1961-62, c'est Mr. Chappel — présente son programme d'activité.

≈

Le souci le plus urgent, comme le plus important, est, un fond, le souci financier. Celui des traitements est au premier plan : actuellement, l'instituteur anglais débute avec 520 livres par an (environ 6 000 francs) et, après 17 augmentations annuelles, atteint 1 000 livres (environ 12 000 francs) ; or, la vie en Angleterre a considérablement renchéri ces dernières années, et, pour autant que j'en peux juger après une enquête sommaire, elle n'est pas loin de rejoindre les prix de chez nous. Les traitements peuvent donc être considérés comme misérables ; des exemples nombreux ont été apportés à la tribune de la situation tragique dans laquelle se débattent instituteurs et institutrices ; celui qui a eu le plus d'effet est celui d'un instituteur de 29 ans, de l'école secondaire moderne de Hove, qui a présenté à l'assemblée sa veste, sa seule veste, qu'il n'a pu acheter qu'en empruntant de l'argent à un collègue plus âgé. L'exposé de sa situation personnelle — il est marié et a deux enfants — a montré toute la gravité de son cas, qui est celui de beaucoup d'autres. « Je ne fume pas et n'ai pas pu prendre de vacances depuis quatre ans, a-t-il déclaré au correspondant de la « Suisse » à Brighton. Nous ne sortons jamais au spectacle ; d'ailleurs, nous n'aurions aucun vêtement décent à mettre. »

Les conséquences d'un état de fait aussi désastreux, c'est d'abord que de nombreux enseignants cherchent un travail rémunéré en dehors des heures d'école et pendant les vacances ; or l'expérience de toujours nous a appris depuis longtemps que l'esprit de sérénité qui doit régner dans une classe n'a rien à y gagner.

Beaucoup aussi ont abandonné l'Angleterre pour un des pays du Commonwealth où ils trouvent des situations mieux rétribuées ; enfin, l'économie privée attire bien des meilleurs éléments et les jeunes préfèrent se lancer dans le commerce et l'industrie, voire dans l'administration, où les traitements ont été réajustés avec un rythme plus rapide que dans l'enseignement.

La pénurie d'instituteurs et de professeurs a des conséquences sur l'effectif des classes, d'autant plus que le nombre des élèves, à tous les degrés, s'accroît rapidement. S'il y avait 5 millions d'élèves en 1947, 6 millions en 1953, environ 7 millions sont prévus pour 1967, 8 millions pour 1970 et peut-être 9 à 10 millions pour 1980 ! L'accroissement du nombre des naissances, la prolongation des études, donnent l'explication de ces nombres.

Cette année 1961 devait donner au corps enseignant une impulsion considérable, et devait être, par les réalisations prévues, une date aussi importante que 1870, 1902 ou 1944, dans l'histoire de l'école anglaise. Déception : « L'ère du progrès rapide n'est pas arrivée, a dit sir Ronald Gould, secrétaire général de la NUT ;

au lieu de lait et de miel, les abeilles attaquent et piquent, et les vaches ont renversé le seau de lait.»

Déception double d'ailleurs : nos collègues britanniques avaient mis de tels espoirs dans l'Education Act de 1944 ! Car ils ont aussi accepté la mission de défendre l'enfance de leur pays, non seulement contre l'ignorance, mais aussi de lui donner des motifs pour une vie heureuse dans tous les domaines, et les dangers qui menacent la jeunesse sont si aigus !

Le président sortant, M. Exworthy, s'est écrié : « Beaucoup de critiques sont adressées aujourd'hui aux jeunes pour leurs insuffisances et leurs difficultés. La chose extraordinaire, ce n'est pas qu'il y en ait si peu qui méritent ces critiques, mais c'est que la grande majorité soient restés aussi sains. Regardez quelles sortes d'histoires occupent la première place dans la presse populaire, quelles sortes d'affiches vous pouvez voir devant les cinémas de nos grandes villes ou dans le Métro de Londres, annonçant le clinquant et la vulgarité, engageant les jeunes à dépenser leur argent dans des voies ruineuses et les excitant à des attitudes malsaines envers le sexe. Est-ce cette sorte de société qui réellement donne de la valeur à l'éducation et aux influences qui agissent sur la prochaine génération ?

» Il est évident que les barons de la presse et les pourvoyeurs des amusements publics paraissent avoir abdiqué toute responsabilité envers les valeurs morales et spirituelles de la jeunesse. Ces gens ne sont-ils pas aussi néfastes que ceux qui dégraderaient les jeunes en les engageant dans la boisson ou la drogue ? »

~

Tout le financement de l'enseignement anglais, traitements, constructions, équipement est fixé par les autorités locales. Si les premiers sont déterminés par un comité paritaire, qui ne met aucune hâte à les adapter aux nouvelles conditions sociales et économiques, les crédits prévus dans les villes pour le fonctionnement des écoles ont été réduits dans de très grandes proportions (on a fait notamment observer que partout où les coupes dans les budgets ont été les plus sombres, c'était dans les municipalités où les travailleurs sont en majorité). De sorte que toute l'œuvre éducative de l'école est mise en danger, malgré la campagne tenace et acharnée menée par la NUT auprès de l'opinion publique, pour montrer que l'argent consacré à l'éducation par les pouvoirs publics est un investissement à longue échéance dont le rendement dépasse celui des meilleures spéculations financières.

Toutes ces revendications ne sont évidemment pas nouvelles, mais la situation s'aggrave d'année en année, et, ce qui est nouveau, c'est le degré d'exaspération auquel est monté l'esprit des enseignants. Le Bureau national est aussi ferme que les délégués dans les revendications : les traitements demandés sont 700 livres au début pour atteindre, en 10 ans, 1 300 livres (de 8 500 à 16 000 francs) ; un recrutement intensif doit être organisé et, en aucun cas, on ne doit admettre une baisse de niveau des exigences posées jusqu'ici.

Si satisfaction n'est pas obtenue, c'est tout le système de financement de l'éducation par les autorités locales et le système du comité paritaire, dit comité de Burnham qui vont être mis en cause ; on prévoit même — et pour qui connaît la NUT, cela donne une indication sur l'état de tension qui règne dans l'Association — l'organisation d'une grève pour faire triompher la bonne cause. « Les maîtres s'en vont sur le

sentier de la guerre », titre sur cinq colonnes le « Daily Mail » du 5 avril. Et les journaux conservateurs approuvent en général les revendications de la NUT, jusqu'à la grève exclusivement.

Significatif aussi a été le vote sur une résolution au sujet de la lutte engagée par l'Institut d'Education d'Ecosse pour la défense de l'enseignement, lutte qui aboutit à une grève intéressant 8000 enseignants de Glasgow. La résolution adoptée dit : « Le congrès apporte son appui à l'EIS dans ses efforts actuels pour protéger les conditions de travail et pour assurer une échelle professionnelle de salaires. » Les formules beaucoup plus modérées et plus nuancées du Bureau exécutif ne furent pas retenues.

~

Beaucoup d'autres sujets furent traités au cours des nombreuses séances du congrès : situation des retraités, repas scolaires, etc. Une motion condamnant les armes atomiques fut repoussée à une grosse majorité, celle-ci estimant que les éducateurs doivent faire valoir leur avis comme citoyens, mais que cela ne regarde pas l'association.

Le congrès de Brighton a été un congrès extrêmement vivant, vibrant, mais toujours dans la discipline et la dignité qui sont le propre de ce genre de réunion. L'éditorial du « Schoolmaster » dit à ce sujet :

« Bien peu étaient venus au congrès de Brighton sans craindre de voir s'élever des orages ; bien peu s'en sont allés sans fierté d'avoir pris part à l'un des plus grands congrès de l'Union. Chaque délégué sait que les temps sont durs et que les jours et les mois qui viennent seront plus durs encore, mais le congrès a relevé le défi dans un esprit d'unité et de loyauté.

» L'unité du congrès fut étonnante. Il y eut des différences d'opinion, souvent exprimées avec éloquence : ce sera un bien mauvais jour que celui où les délégués de la NUT parleront et voteront comme un seul homme sur tous les sujets qui leur seront présentés. L'Exécutif n'a pas gagné toutes ses batailles, mais sur les différences d'opinions s'est construite une unité qui sera parfaitement valable dans les prochains mois. Cette unité s'est établie sur une base de loyauté. Une loyauté à l'égard des idéaux de l'Union qui demandent de la probité envers l'enfant et envers ses maîtres. Il y eut de la loyauté envers les idéaux professionnels de tous les maîtres qui aujourd'hui ont été exprimés dans la revendication d'un statut professionnel propre, une revendication qui n'est pas seulement matérielle mais qui est aussi près d'être spirituelle.

» ...La valeur de l'œuvre et de l'esprit (du congrès) sera éprouvée dans les semaines qui viennent. Avec un esprit aussi bon et aussi fort, s'il peut être maintenu, s'il peut être communiqué à la grande masse des membres de l'Union — et il n'y a pas de raison pour qu'il ne le soit pas — alors, l'Union sera bien armée pour les négociations de Burnham et pour les réformes si nécessaires au maintien d'un service efficace de l'enseignement. »

~

Il faudrait dire aussi combien l'hospitalité anglaise est cordiale et généreuse : président, exécutif, comité de réception, les autorités locales, tous, malgré leurs occupations, sont aux petits soins pour leurs invités et les comblent d'attention. Qu'ils en soient remerciés !

G. W.

Congrès de la Fédération générale des instituteurs de Belgique

La FGIB qui a fêté, il y a 4 ans, le 100e anniversaire de sa fondation, a tenu cette année son 99e congrès, à Huy, petite ville de 13 000 habitants, sur les bords de la Meuse, entre Namur et Liège. Cette association compte environ 7000 membres dont beaucoup de retraités.

Quand on veut se rendre compte de la situation scolaire en Belgique, on s'aperçoit d'emblée qu'elle est extrêmement compliquée : il existe des écoles d'Etat des écoles provinciales, des écoles communales, sans compter les écoles libres — libre catholiques — qui comptent beaucoup plus d'élèves que les écoles officielles. Il est assez curieux de lire, sur tous les panneaux d'affichage, des affiches nombreuses qui invitent parents et élèves à se faire inscrire dans l'une ou l'autre de ces écoles, de la maternelle à l'université, en passant par les écoles professionnelles et techniques. Cela donne une idée de la concurrence effrénée qui cherche à augmenter les effectifs.

De même sur le plan corporatif, nos collègues sont profondément divisés : catholiques, socialistes, libéraux ont leurs propres associations, ce qui n'est pas fait pour avancer beaucoup les revendications du corps enseignant. D'autre part, les politiciens des trois grands partis belges ont signé naguère un « pacte scolaire » qui devait mettre fin définitivement à la guerre scolaire en instituant un pluralisme d'après lequel les subventions officielles seraient distribuées également à toutes les écoles, libres ou officielles, proportionnellement au nombre de leurs élèves. Il ne semble pas qu'il ait atteint son but, car si le conflit paraît réglé politiquement, le combat continue entre les écoles.

La FGIB est une association qui ne s'occupe pas de politique. Elle n'a pris aucune part à la grève de fin 1960 ; elle comprend deux sections : une wallonne et une flamande qui ont l'air de fort bien s'entendre ; les thèmes du congrès sont examinés séparément par l'une et l'autre, avant la discussion générale en commun.

Le congrès rassemble environ 150 délégués et le fait de siéger dans une petite ville donne à la réunion une atmosphère vraiment familiale et sympathique. Cela n'empêche pas que les séances ne soient parfois houleuses, mais tout se passe avec beaucoup de bonhomie et d'amitié.

Quatre sujets figuraient à l'ordre du jour : **les traitements**, d'abord ; ce n'était pas le plus important ; depuis plusieurs années un barème a été accepté par le gouvernement, barème qui ne satisfait sans doute pas tout le monde, mais qui est considéré comme équitable. Malheureusement ce barème, qui accorde notamment aux instituteurs communaux l'égalité des traitements, n'est pas encore intégralement appliqué et les retards dans le règlement des arriérés s'accumulent ; les revendications actuelles portent donc surtout sur des questions d'adaptation et réclament de la part de l'Etat des arrêtés royaux qui permettent l'application des mesures décidées en 1958.

Il en est de même pour les **pensions**, mais là, la situation est plus grave car le gouvernement entend faire des économies sévères sur le budget : retards dans l'attribution des péréquations, suppression des péréquations futures, discussions sur la validité des diplômes, restrictions au sujet des cumuls, etc. Autant de

motifs de lutte contre les mesures projetées par le gouvernement.

La **défense de l'école publique** figure depuis la fondation de la fédération à l'ordre du jour de ses congrès. Comme je l'ai indiqué plus haut, la lutte est vive depuis un siècle, riche en péripéties, avec des alternatives de victoire et de défaite ; encore une fois, l'adoption du « pacte scolaire » n'a pas résolu le problème.

Enfin, le sujet le plus important du congrès de 1961 était celui de la **discipline à l'école maternelle et à l'école primaire ainsi que dans le milieu familial et social de l'enfant**. Le rapport introductif, dû à MM. Pannis et Content, est remarquable. Il examine de façon très approfondie la crise de l'autorité qui se généralise de plus en plus et qui a pour cause de nombreux facteurs issus de l'évolution économique et sociale de notre époque. « L'instituteur ne peut évidemment songer à modifier à lui seul les déficiences de la société actuelle, à redresser le désordre des esprits, à corriger avec quelque efficacité toutes les faiblesses du milieu familial. Mais il a de façon absolue le droit, et plus encore le devoir, de s'intéresser aux développements saisissants de l'esprit d'indiscipline, d'en étudier les répercussions sur le milieu scolaire, sur les enfants dont il a la charge. Il a l'obligation, commune à l'ensemble des éducateurs, de participer à l'élaboration des remèdes susceptibles à la fois de rétablir et d'améliorer l'exercice d'une saine autorité. »

Suit une analyse très complète de toutes les causes de cette crise, dans la société, dans la famille, à l'école même ; dans cette dernière, on constate notamment « le fait que l'enfant, par l'effet du « pacte scolaire » est devenu en quelque sorte une marchandise de choix que se disputent à tout prix et l'école confessionnelle et l'école de l'Etat, laissant à l'école communale les brouilles du festin ». L'enfant lui-même pour sa part s'installe dans la vie moderne sans s'étonner de ses merveilles, ne sachant plus ce qu'est un effort physique, et vit dans le monde de la radio et de la TV. « Mais ce qu'il n'a pas trouvé dans le courant de la vie moderne, c'est une vie normale, une sécurité morale. »

Quant aux remèdes, il n'existe pas de panacée ; la discipline doit être une direction morale qui rejoint à ce niveau les notions générales d'éducation et d'autorité. Les sanctions doivent être rares, mais « si nous convenons qu'il existe dans l'exercice de la discipline un certain nombre de règles qui ne pourraient jamais être transgressées, il faut admettre également qu'il n'existe point de techniques uniformes puisque aussi bien la discipline est un don individuel qui doit tenir compte de l'individualité qui la subit »... « Disons encore que l'exercice de la discipline est avant tout une question de mesure, de doigté et de maîtrise de soi-même. C'est un don qui ne résout pas toutes les situations mais qui manié avec calme et raison facilite pas mal de solutions. »

Dans ce domaine de la discipline, l'école possède une organisation encore suffisamment ordonnée pour prendre la tête du mouvement de rénovation qui apparaît comme urgent : revalorisation morale et matérielle des maîtres ; prises de contacts fréquents avec les familles, amélioration des services sociaux, réduction légale du temps de travail pour les mères, organisation des loisirs pour les enfants, etc.

Une soirée dansante très animée, une réception par le bourgmestre d'Huy, une visite de la ville, une excursion au château de Modave et une visite à la station de captage des eaux qui alimentent Bruxelles consti-

tuaient les joies annexes du congrès. Et remerciements à nos hôtes, l'infatigable secrétaire général M. Lépense et Mme, et le comité hutois qui se donna tant de peine pour que tout le monde fût satisfait. G. W.

GENÈVE

GENÈVE

UIG

Rapport du président pour l'année 1960

Les années passent et l'activité de l'UIG prend toujours davantage d'ampleur. En effet, les problèmes pédagogiques et corporatifs que pose l'évolution de notre monde moderne deviennent toujours plus nombreux et nous entendons manifester notre volonté d'accumuler le moins de retard possible. Si nous jetons un regard sur l'activité de l'UIG en 1960, nous constatons que nos membres ont été réunis 3 fois en séances plénières, 2 fois en assemblées ordinaires de section, 3 fois pour des séances d'information concernant l'élaboration de nouveaux manuels et enfin 2 fois pour des séances d'ordre récréatif. Ce bilan est réjouissant et nous remarquons avec satisfaction que notre association fait preuve de vitalité. Il est évident que la préparation de ces nombreuses manifestations a nécessité de très fréquentes séances de comité mixte ou de section. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de remercier vivement tous mes collègues du comité qui, assidûment, ont consacré de longues heures à l'étude de problèmes dont la solution n'était pas toujours facile à trouver.

Mutations

Au cours de l'exercice 1960, nous avons accepté la démission de 12 collègues que nous avons nommés membres honoraires. Dix d'entre eux ont fait valoir leurs droits à la retraite. Ce sont : Henri Baumard, Lucien Cabuzat, René Chappuis, Pierre Compagnon, Edouard Gaudin, Louis Guy, Louis Marcet, Emile Monjon, André Pautex et Marc Schlaeppli. Nous leur souhaitons de jouir d'une longue et heureuse retraite.

Le deux autres collègues, Georges Borel et René Verniory, ont quitté l'enseignement primaire. Ils ont droit à notre reconnaissance pour l'appui qu'ils nous ont toujours accordé.

Nous avons eu le plaisir d'admettre huit jeunes collègues en qualité de membres actifs. Ce sont : Robert Bréchet, Serge Engel, Michel Hagmann, Pierre Loizeau, Paul Mayenzet, Denis Perrenoud, Gilbert Racine et Jean-Louis Schaer. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous.

Enfin, nous avons eu le chagrin de perdre un de nos membres actifs : Valentin Aeschlimann et deux membres honoraires : Georges Christin et Louis Dufour.

A la suite de ces mutations, notre section compte 172 membres actifs et 101 membres honoraires.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

La réforme de l'enseignement secondaire inférieur

Le projet du Département a été rendu public au début de l'an dernier. En effet, à deux reprises, M. le conseiller d'Etat Borel a présenté, en conférence publique, la réforme prévue alors que le texte même et ses annexes ne furent publiés qu'au début de l'été. Cette

information partielle et incomplète provoqua des discussions pénibles, des malentendus et nous avons déploré cette manière de présenter les problèmes. Nous avons constaté avec surprise également que les autorités scolaires, y compris l'auteur du projet, défendent cette réforme avec peu de conviction. Cette attitude nous laisse perplexes ; elle nous indique en tout cas que la réalisation de cette réorganisation prendra bien du temps et que nous devrons, en ce qui nous concerne, redoubler de vigilance. En effet, une tendance assez nette se fait sentir dans certains milieux qui redoutent que l'orientation au niveau de la 7^e année, dans des classes non différenciées, soit une cause de retard pour les éléments doués. Ces personnes, reprenant un argument du corps enseignant secondaire, voudraient une préorientation au niveau de la 6^e primaire — où l'allemand serait déjà introduit — afin de pouvoir constituer, en 7^e année, des classes de types différents. Nous ne pouvons nous étendre longuement sur les dangers que comporterait une telle solution, puisque le but de la réforme est de ne pas fermer trop vite certaines portes. Certes, on prétendra qu'il y aura des classes de raccordement, mais pour que celles-ci soient efficaces, il faudrait une similitude de programmes dans les différents types de 7^e année. Existerait-elle ? Nous devons en douter sérieusement puisque le vœu émis est que les bien doués doivent pouvoir avancer plus vite. La tendance que nous venons de signaler porte donc atteinte au principe même de la réforme projetée.

L'attitude de l'UIG a été clairement définie lors de la séance plénière du 25 mai 1960. Nous avons accepté le projet de réforme à la condition que la 7^e année d'orientation soit non différenciée. Si le Département venait à céder sur ce point, nous reprendrions notre entière liberté et nous nous verrions dans l'obligation de présenter un contreprojet.

Pour l'instant, nous allons suivre avec intérêt l'expérimentation de 8 classes de 7^e d'orientation — 4 de filles et 4 de garçons — dont l'organisation est prévue pour septembre 1961. 2 institutrices et 2 instituteurs, 2 maîtresses et 2 maîtres secondaires seront appelés à diriger ces classes et notre section sera représentée dans la commission chargée d'organiser et de suivre cette expérience. Nous vous tiendrons régulièrement au courant des réalisations dans ce domaine.

Le retour récent en 7^e année primaire de nombreux élèves provenant du collège et du collège moderne nous montre bien qu'il y a des mesures urgentes à prendre, même en dehors de la réforme, afin que le passage du primaire au secondaire ne soit pas si ardu. Il faudrait consacrer beaucoup de temps à l'analyse de ce seul problème et nous ne pouvons le faire ici. Néanmoins, nous sommes d'avis que, dans l'immédiat, seule une collaboration étroite entre maîtres primaires et maîtres de l'enseignement secondaire inférieur pourrait permettre un progrès. Nous sommes convaincus qu'en dehors du système, il y a un problème de corps enseignant et nous sommes décidés à rechercher cette collaboration.

Notre centre d'information

Il est pour notre comité, comme pour les membres de l'UIG — nous l'espérons en tout cas — un grand sujet de satisfaction. Nous sommes heureux de constater que notre association prouve ainsi son désir de ne pas avoir uniquement un rôle revendicateur, même si celui-ci est indispensable, surtout actuellement. Les nombreuses publications fournies par notre centre sont un signe de sa vitalité, mais ce qui est encore plus réconfortant, c'est de voir l'esprit qui règne au sein de l'équipe conduite par Georges Gallay et que nous félicitons chaleureusement de son inlassable activité. L'esprit de corps est, à notre sens, insuffisamment développé dans notre corporation ; pourtant, il existe bel et bien à Vernier, le lundi soir ou le jeudi matin. Certes, nous n'avons pas innové. Nous nous devons de rappeler l'activité fructueuse de nos collègues d'Arve et Lac qui depuis fort longtemps collaborent régulièrement, et nous saluons avec plaisir la création du nouveau groupe Champagne-Mandement. De telles réalisations méritent d'être signalées. Elles constituent un élément très important en faveur de la revalorisation morale de notre profession.

Nos contacts avec l'économie privée

Nous n'avons effectué qu'une seule visite d'entreprise au cours de l'année 1960. Nous avons estimé qu'un temps d'arrêt était souhaitable dans cette expérience. Il ne sera pourtant pas très long puisque deux nouvelles visites auront lieu après les vacances de Pâques. Nous serons reçus par les fabriques Caran d'Ache et Laurens et nous espérons que vous répondrez nombreux à notre convocation.

Le séminaire de Chexbres de l'an dernier s'est révélé particulièrement intéressant. Consacré à l'orientation professionnelle, il a permis de faire d'utiles comparaisons sur le plan romand. Il nous a surtout montré combien nous sommes soumis aux influences économiques. Nous avons mesuré également tout le chemin qu'il faudra encore parcourir pour que l'information professionnelle soit systématique et complète.

Un nouveau séminaire aura lieu cette année. Il permettra d'aborder des problèmes pratiques, tels que : la semaine de 5 jours et l'horaire continu, le travail en équipe, les loisirs, affaire d'Etat ou affaire privée, etc... Nous sommes d'avis qu'en Suisse, et peut-être spécialement en Suisse romande, il y a beaucoup à faire sur le plan social. Les membres du corps enseignant ne peuvent se désintéresser de l'évolution ou du manque d'évolution dans ce secteur, car cette situation influence considérablement les conditions d'enseignement.

Ces contacts avec l'économie privée sont possibles grâce au CIPR représenté successivement par MM. Luc Niggli et Daniel Jordan auxquels nous exprimons notre vive reconnaissance.

Commission de géographie de l'UIG et Guilde de la SPR

La Guilde de la SPR a publié en 1960, 3 séries de feuillets rédigés par la commission de géographie de l'UIG : Croquis panoramiques, Europe généralités et péninsule Ibérique.

La série France est bientôt terminée et les travaux prévus pour la suite concernant l'Italie, les Balkans, l'Allemagne, l'Angleterre, etc. Bravo et merci à Jean-Jacques Dessoulavy et à ses collaborateurs.

ACTIVITÉ CORPORATIVE

Enseignement de l'allemand

Contrairement à ce que laisse entendre le titre de ce chapitre, il s'agit bien d'un problème corporatif. En effet, depuis 3 ans, nous luttons sans succès afin que les maîtresses et maîtres de 7e année reçoivent une indemnité pour les heures et le travail supplémentaires dus à cet enseignement. Nous avons remis l'automne dernier au Conseil d'Etat, un mémoire très complet relatant l'attitude du chef du Département de l'instruction publique depuis le début de cette affaire. La réponse que nous avons reçue fut décevante. Elle appuyait sans réserve l'attitude de M. le conseiller d'Etat Borel — cela peut se comprendre — mais elle nous laissait clairement entendre que notre horaire de travail et nos vacances ne nous autorisaient pas à présenter une telle revendication. Vous le constatez : nous sommes des privilégiés qui n'apprécions pas suffisamment notre chance. Nous poussons même l'audace jusqu'à nous montrer ingrats. Vraiment, notre éducation est à refaire et il devient indispensable que pendant les études pédagogiques, on indique aux candidats ce qu'ils oseront demander une fois nommés.

Mais, trêve de plaisanterie. Nous avons renoncé à recourir auprès du Grand Conseil. Nous pensons plus utile d'étudier et de proposer une modification de la loi sur l'instruction publique ou du règlement de l'enseignement primaire, afin que notre horaire de travail soit clairement établi.

Recrutement

Une importante séance plénière a été consacrée en mai 1960 à l'étude des propositions présentées par le Département et dont le but est de remédier à la pénurie croissante de membres du corps enseignant. Si nous avons accepté une partie des solutions proposées, parfois à contre-cœur, nous nous sommes opposés énergiquement, mais sans succès, au remplacement de certaines maîtresses enfantines par des jardinières d'enfants et au fameux « règlement des 10 ans » qui empêche le libre passage des maîtres primaires dans le secondaire — moyennant l'obtention d'une licence — avant qu'ils aient accompli dix années de service dans l'enseignement du premier degré. Nous avons considéré que cette mesure portait atteinte à la liberté de l'instituteur et nous sommes persuadés qu'elle va à l'encontre du résultat recherché, puisque de nombreux jeunes préféreront entrer directement dans l'enseignement secondaire. Cela, le Département n'a pas voulu le comprendre. Il a ainsi contribué à renforcer l'isolement du corps enseignant primaire, isolement qui pourrait s'accroître encore si la réforme de l'enseignement secondaire inférieur ne s'effectuait pas selon nos désirs. Nous avons dû intervenir en faveur de 3 collègues (un par section de l'UIG) qui se trouvaient subitement frappés par ce nouveau règlement et empêchés d'accéder immédiatement à l'enseignement secondaire alors qu'ils ignoraient tout de cette mesure éventuelle au moment d'entreprendre des études universitaires. Nous avons obtenu pour eux une solution transitoire, satisfaisante selon l'avis des intéressés, mais qui, à notre sens, est encore injuste.

Pourtant, qu'on nous comprenne bien. Ceux qui ont pour devoir de défendre notre corporation ne souhaitent pas une fuite massive des maîtres primaires vers l'enseignement secondaire. Ils s'en inquiètent même sérieusement, sans reprocher quoi que ce soit, bien au con-

traire, aux collègues qui cherchent à améliorer leur situation. Nous avons trop souvent le sentiment que l'intérêt financier passe avant l'intérêt pédagogique lors de telles promotions et que ce sont surtout les messieurs, chefs de famille, qui en arrivent là par nécessité. Il y a là un grave problème. Va-t-on vers une féminisation presque complète de l'enseignement primaire? Cela n'est pas souhaitable et seules des mesures d'ordre social pourraient permettre d'éviter une telle situation.

Une commission du Département — dans laquelle nous sommes représentés — étudie actuellement le problème des suppléants (études, titres, expérience). Doit-on s'attendre à certaines titularisations? Nous ne saurions le dire aujourd'hui. Nous tenons en tout cas à rappeler que seule une formation équivalente à celle que nous avons reçue pourrait justifier à nos yeux une titularisation éventuelle. Nous sommes convaincus que toute mesure qui abaisserait le niveau de formation et la qualité des membres du corps enseignant primaire et infantin serait désastreuse. En effet, le rôle de l'enseignant du premier degré prend toujours plus d'importance, puisque nous assistons à une démission toujours plus marquée des parents. Mais alors, direz-vous, comment améliorer le recrutement du corps enseignant, sans nuire à sa qualité? Nous sommes persuadés que cela est possible, à condition de revaloriser moralement et financièrement notre profession. Examinons les deux aspects du problème.

Revalorisation morale

Nous avons déjà tenté de nous expliquer à ce propos devant M. le conseiller d'Etat Borel qui, à vrai dire, n'a jamais pu comprendre que tout est encore à faire dans ce domaine. Nous espérons donc avoir davantage de succès auprès de vous aujourd'hui, car, ne l'oublions pas, cette revalorisation-là dépend aussi en grande partie des instituteurs.

Le rôle que doit jouer le corps enseignant est primordial. Notre souci est d'éduquer autant que d'instruire; par conséquent, deux constatations s'imposent à ce sujet:

1. Nous n'avons pas suffisamment conscience de l'importance de notre rôle et nous ne cherchons pas assez à nous élever au-dessus de la situation d'un simple fonctionnaire.
2. Les autorités n'ont pas encore compris que notre rôle doit nous valoir une situation spéciale; c'est de l'action du corps enseignant que dépend la préparation des jeunes à prendre la relève, si l'on veut que notre pays tienne sa place sur le plan économique.

Croyez-vous, chers collègues, nous devons faire un effort pour sortir de nos classes, nous faire entendre et apprécier en dehors de nos écoles, montrer ce qu'est notre profession. Nous n'y perdrons rien. Cette revalorisation morale doit être entreprise également par les autorités avec lesquelles certains points sont à discuter sans tarder. Nous en citerons quelques-uns:

- a) la liberté de l'instituteur: protection de la loi; relations Département - corps enseignant; relations inspecteurs - instituteurs;
- b) les incompatibilités;
- c) l'information concernant notre profession: horaire de travail, préparations, corrections, contacts avec les parents, etc.;
- d) le soutien des autorités, etc.

Vous le voyez, il y a du pain sur la planche et ce n'est pas le moment de dire: A quoi bon! Les expériences faites ces dernières années dans le cadre de nos contacts avec l'économie privée ou des milieux de parents sont réjouissants. Le public doit être tenu au courant de nos problèmes, de nos difficultés, de notre situation. Le jour où nous aurons acquis son appui, nous pourrions parler de revalorisation financière, avec moins de craintes de ne pas être compris.

Revalorisation des traitements

Les déclarations faites récemment par M. le conseiller d'Etat Chamay nous laissent espérer une revalorisation de nos traitements dès le 1er mai 1961. Un projet a déjà été établi pour les fonctionnaires de l'administration centrale alors que nous attendons des propositions de M. le conseiller d'Etat Borel; en effet, ce dernier nous a promis de nous réunir le 15 mars au plus tard afin de nous soumettre un projet concernant les membres du corps enseignant primaire et infantin. Afin de nous préparer à cette séance, nous avons adopté une position ferme de discussion. La voici: Nous entendons que la marge actuelle entre nos traitements et ceux du corps enseignant secondaire inférieur soit maintenue. Nous voulons également que notre place dans l'échelle des traitements accordés aux fonctionnaires de l'administration centrale, place acquise à la suite de notre reclassification de 1956, reste la même. En défendant ces deux principes, nous espérons obtenir une augmentation de traitements de 10% environ, ce qui, bien entendu, est encore insuffisant et pourtant non négligeable.

Il va de soi que nous poursuivrons notre effort afin d'obtenir par la suite que nous occupions sur le plan moral et sur le plan financier la place qui nous revient.

Mentionnons, pour terminer ce chapitre, que nous profiterons de cette prochaine augmentation des traitements pour demander que la fonction de maître principal soit également revalorisée. Ce n'est que justice tant le rôle de ces collègues qui assurent la bonne marche de nos écoles, est important.

L'efficacité de l'UIG

Afin d'améliorer l'information de nos collègues, nous aurons désormais des séances assez fréquentes avec les correspondants de bâtiment. Ceux-ci pourront, d'une part, informer les collègues de leur école des problèmes qui préoccupent les dirigeants de l'UIG, et, d'autre part, renseigner le comité concernant certains points que les institutrices et les instituteurs voudraient voir étudiés. Cette décision est heureuse car nous devons éviter d'être de simples administrateurs; il est absolument nécessaire que nous recherchions dans ces contacts les moyens d'être unis et de prendre nos responsabilités tous ensemble.

Séances récréatives

Nous avons été heureux de pouvoir offrir, en mai dernier, à tous les membres du corps enseignant primaire et infantin (membres de l'UIG, candidats et suppléants) un spectacle récréatif à Vernier. En première partie, le Groupe Choral, sous l'expertise direction de Jean Delor et avec le concours très apprécié de Mlle Liliane Pache, nous plaça sous le charme de la musique alors qu'en seconde partie, l'Echo de Vernier, dont font partie plusieurs collègues, interprétait d'excellente manière « Le mariage forcé » de Molière. En

résumé, deux fort belles soirées pour lesquelles nous voulons exprimer notre reconnaissance à tous les artistes. Une seule ombre au tableau. Le spectacle était gratuit ; chaque collègue disposait de deux places ; environ 1000 invitations avaient été lancées. Résultat : 350 spectateurs pour les deux soirées. C'est peu.

Même remarque pour la soirée d'Escalade, fort bien préparée par notre collègue Morard, et qui, bien que payante cette fois, ne réunit que 70 collègues environ. Vaut-il la peine de poursuivre cet effort ? Si oui, montrez-le nous en décembre prochain. Si non, nous renoncerons, ce qui serait regrettable.

Groupe Choral

Cet ensemble vocal s'est distingué à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois et tous les choristes, de même que leur dévoué directeur, Jean Delor, méritent nos plus vives félicitations.

La réputation de notre Groupe Choral est excellente et celui-ci a été sollicité de participer à un prochain concert d'abonnement en compagnie du Chœur des Jeunes, de Lausanne. Malheureusement, notre collègue Delor a beaucoup de soucis car il lui manque un certain nombre de voix de ténors. C'est pourquoi, il m'a demandé de lancer un vibrant appel afin que tous ceux d'entre vous qui chantent haut et juste viennent rétablir l'équilibre de ce chœur qui aurait tendance, lui aussi, à se féminiser. Les répétitions ont lieu tous les lundis, à 17 h. 30, et nous osons souhaiter que notre invitation ne restera pas sans suite.

UIG - basket

Ce groupement sportif, administré de main de maître par nos collègues Stengel et Cornioley, entraîné et managé par le toujours jeune Domenjoz, s'est illustré l'an dernier en remportant avec sa première équipe la première place au classement du championnat du GAB, de même que le tournoi organisé par lui-même en mai dernier, à Genève. Nous tenons à féliciter les dirigeants et les joueurs de leur entrain et de leur dévouement. Nous souhaitons de nombreux succès aux porteurs des maillots rouges et noirs durant l'année qui vient.

Loisirs

C'est un domaine qui ne peut nous laisser indifférents. Des heures de liberté bien utilisées par les enfants peuvent considérablement les aider dans leurs études ou apprentissages. Les membres de notre section ont été très intéressés en entendant l'exposé que leur présenta, en novembre dernier, M. Pierre Zumbach, tuteur général. Nous ne pouvons laisser sans aide et sans appui ceux qui se préoccupent de sauvegarder ainsi quelques-unes des vraies valeurs que nous possédons encore dans notre pays. Pourtant, une tendance assez naturelle serait de confier aux membres du corps enseignant le soin d'occuper, d'organiser ces loisirs. Or, cela serait une erreur, même si nous étions rétribués pour ce travail. Dans l'intérêt de l'enfant qui doit changer d'atmosphère et se sentir en dehors de l'école, il devient urgent de former des éducateurs, c'est-à-dire une nouvelle catégorie d'enseignants dont le rôle serait clairement défini et avec lesquels nous pourrions alors collaborer.

Toujours dans le secteur des loisirs, signalons la très intéressante exposition de l'association Arts et Loisirs, exposition qui nous permet d'admirer les

œuvres de plusieurs de nos collègues. Félicitations aux organisateurs : M. Georges Favre, le président, notre collègue Chabert, etc. A noter que le président d'honneur de cette manifestation était, au programme, M. Alfred Borel, conseiller d'Etat, délégué de l'Union des instituteurs. Nous n'étions pas les plus gênés. Bref, ceci nous permet de passer aux...

Relations avec le Département de l'instruction publique

A vrai dire, c'est la première fois depuis 5 ans que nous avons tant de difficultés dans ce domaine. Et nous n'y sommes pour rien. A deux reprises, M. le conseiller d'Etat Borel a fait, devant le Grand Conseil, des déclarations inexactes, la première fois au sujet de l'attitude de l'UIG concernant le règlement des 10 ans, la seconde fois à propos de notre horaire de travail. Nous sommes intervenus énergiquement auprès du chef du Département afin qu'il rectifie ses erreurs. Nous avons obtenu entière satisfaction la première fois, partiellement la seconde. Nous sommes en droit d'attendre, estimons-nous, que le chef du Département soit au courant de ce qui se passe dans son dicastère et ne commette pas, par ignorance, de si grossières erreurs. Récemment encore, nous avons dû intervenir auprès de M. Borel qui venait d'aviser certains collègues qu'au lieu d'effectuer leurs cours de répétition du 5 au 24 juin, ils entreraient en service le 26 juin avec une autre unité et termineraient leurs cours le 15 juillet, ceci afin de ne pas désorganiser l'enseignement en fin d'année scolaire.

Nous ne minimisons pas les difficultés dans lesquelles se trouverait le Département si 40 de nos collègues partaient ensemble au service, mais nous ne pouvons admettre le procédé qui a été utilisé. En effet, le Département n'a pas consulté, ni même informé les intéressés suffisamment tôt de ses intentions — il eût été possible de le faire en décembre dernier. Il a estimé qu'il était dans son droit en imposant à ces collègues une période de service pendant les vacances. Cela nécessitait une réaction énergique car la mesure prise est inquiétante pour l'avenir.

Les séances de délégations ont été plus nombreuses qu'en 1959. Les discussions continuent à être très franches et à l'issue des débats chacune des parties sait à quoi s'en tenir. D'autre part, nous constatons avec satisfaction que nous sommes rapidement et volontiers reçus par M. René Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, qui, en plusieurs circonstances s'est efforcé d'aplanir les difficultés. Nous l'en remercions.

Nous souhaitons vivement que nos relations avec le Département s'améliorent. Nous estimons avoir fait le maximum durant ces dernières années afin que cela soit le cas.

Relations avec la SPR

Elles sont devenues plus fréquentes l'an dernier, depuis que la commission du sujet « Vers une école romande » s'est mise à l'ouvrage.

Nous suivons avec intérêt les travaux de ce groupe d'études et nous admirons l'enthousiasme de son président, Jean-Pierre Rochat. Nous avons abordé le problème de l'école romande lors de notre dernière assemblée ordinaire de section. Nous avons constaté que cette étude est très vaste et que la principale difficulté réside dans le fait qu'il faudra harmoniser et non pas unifier. Les mesures prises risquent finalement d'être assez minces et des réserves se font sentir du côté des autorités. Nous citerons à ce propos le conseiller

d'Etat Oguey (Vaud) qui a déclaré récemment devant le congrès de la SPV :

« Vous voulez mettre mieux en parallèle les différents systèmes scolaires romands, rapprocher les programmes, coordonner ce qui peut l'être, autrement dit harmoniser, sans supprimer ce qui est essentiel. »

Or, qu'est-ce qui est essentiel ?

Une réunion des présidents de sections convoquée en décembre dernier par la SPR a permis un fructueux échange de vues concernant l'activité de la SPR et les travaux en cours dans nos cantons. Nous souhaitons que ces séances deviennent plus fréquentes car nous avons tout intérêt à collaborer entre enseignants de cantons différents. C'est sans doute là qu'il faut commencer l'effort d'harmonisation cité plus haut.

Relations avec les sections cantonales et voisines

Elles sont excellentes, mais hélas ! trop rares. Il faudrait que ces possibilités de contacts soient offertes toutes les années à un grand nombre de collègues ; il conviendrait d'organiser des journées intercantionales d'instituteurs au cours desquelles nous apprendrions à nous mieux connaître, comme nous le faisons lors du séminaire de Chexbres. C'est une réalisation à laquelle nous pensons depuis longtemps déjà.

Parmi les excellents souvenirs que je garderai des invitations dans nos sections romandes, je tiens à signaler la soirée passée en juin dernier au château de Boudry, pour le Centenaire de la SPN. La fondue bourguignonne fut sans doute excellente mais l'ambiance qui régna pendant le repas, et après, battit certains records et ce n'est pas Adrien Perrot, président de la SPR, qui me contredira.

Relations avec l'Union du corps enseignant secondaire genevois

Il aura fallu les divergences dues à la réforme de l'enseignement pour que nous en arrivions à collaborer sur d'autres points. En effet, nous avons pu nous mettre d'accord concernant :

- l'envoi d'une lettre au Département demandant que les parents règlent les cotisations de l'assurance scolaire par bulletin de versement postal,
- l'établissement d'une résolution concernant l'attitude du corps enseignant devant l'éventuelle introduction de la semaine de 5 jours consécutifs dans l'enseignement.

Enfin, nous avons eu un intéressant échange de vues concernant la revalorisation de l'assurance-accidents.

Cette collaboration avec nos collègues secondaires est souhaitable et inévitable si nous voulons que ces problèmes de passage du primaire au secondaire se posent avec moins d'acuité. Nous nous efforcerons pour notre part d'intensifier ces contacts.

AVENIR

La plupart des problèmes que nous avons abordés tout à l'heure ne sont pas résolus, loin de là. Cela signifie que 1961 sera pour notre association une année chargée, au cours de laquelle nous aurons à prendre des décisions qui engageront l'avenir. S'il est réconfortant de constater que la presse et le public se préoccupent de l'attitude de l'Union des instituteurs, il est aussi décevant de penser que nous ne sommes pas en mesure d'atteindre nos buts pour les raisons suivantes :

- Les membres du comité fournissent actuellement un énorme travail tant les problèmes à étudier sont nombreux et l'on ne peut pas raisonnablement leur demander de consacrer davantage de temps à notre association. Bien sûr, l'UIG pourrait renoncer à collaborer avec certains secteurs mais nous pensons que ce serait là une grave erreur. N'avons-nous pas montré tout à l'heure combien les contacts que nous avons établis avec l'économie privée, avec les parents aussi, sont fructueux. Il faudra donc que durant les années qui viennent le comité et les membres de l'UIG examinent comment augmenter l'efficacité de l'UIG dans ce domaine.
- Les instituteurs sont-ils tous conscients de la nécessité d'une action massive et bien coordonnée sur le plan corporatif ? Se rendent-ils tous compte que leur propre comportement sur le plan professionnel met très souvent en jeu la réputation et le crédit dont jouissent le corps enseignant et notre association ? Il est de notre devoir de poser cette question.
- Enfin, il est extrêmement difficile de défendre à la fois les enfants que nous enseignons et nos propres intérêts. Il vaut la peine que nous nous arrêtions un instant sur ce point. Notre vocation, notre amour des enfants nous poussent bien souvent à des sacrifices sur le plan personnel et nous les accomplissons dans la joie parce que la reconnaissance, même muette, d'un enfant compense bien souvent l'ingratitude des adultes et en dit davantage que les remerciements des traditionnels discours de promotions. Nous avons conscience de nos responsabilités, de l'importance de notre tâche ; mais si nous avons des devoirs, nous avons aussi des droits que nous ne devrions pas avoir besoin de revendiquer. La loi est assez claire concernant nos devoirs ; elle l'est beaucoup moins concernant nos droits. Cela signifie que le dévouement du corps enseignant dépend aussi des relations entre l'autorité scolaire et les instituteurs. Or, l'année 1960 ne nous a pas mis en confiance et nous sommes les premiers à regretter la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Ces quelques réflexions, si elles n'apportent pas de solution au problème de l'efficacité de l'UIG, montrent néanmoins combien la tâche d'un comité est difficile et combien il est nécessaire de se grouper sur le plan des enseignants puisque notre statut est particulier.

**Essayez
la nouvelle
SMITH-CORONA
Galaxie**

Echange
Location
Occasions

Location déduite en cas d'achat

Place St-François
Tél. (021) 23 54 31



M. Guiraud
machines à écrire
LAUSANNE

Nous souhaitons donc que chacun de nos membres ressente la nécessité d'apporter son appui à ceux qui étudieront prochainement les moyens d'améliorer la situation actuelle.

A la fin de 1961, se terminera la période d'essai qui nous a permis, depuis deux ans, de collaborer utilement et activement avec nos collègues du Syndicat de l'enseignement et de réaliser l'unité du corps enseignant primaire et enfantin genevois. Nous souhaitons vivement qu'une solution définitive soit trouvée à ce problème car nous avons besoin de toutes nos forces pour assumer la défense de notre profession. En ce qui concerne la section des messieurs, nous exprimons notre reconnaissance à nos deux collègues Mario Soldini et Ernest Sottas qui sont des membres actifs et fidèles de notre comité.

Me voici au terme de mon dernier rapport présidentiel et vous me permettrez de vous adresser, brièvement, quelques mots plus personnels. Au cours de ces cinq dernières années, j'ai eu le privilège d'être à la tête de notre association. J'ai dit privilège parce que cette tâche, souvent lourde, s'est révélée passionnante et parce que vous m'avez donné l'occasion d'étudier et de mieux comprendre la situation de l'instituteur et toute l'importance de son rôle. Vous m'avez permis de mesurer les dangers que nous font courir soit un excès d'idéalisme, soit un excès de réalisme. La défense de nos intérêts n'est pas facile et trouver le juste chemin dans ce domaine n'est pas chose aisée. Ce qui importe le plus, c'est de penser et de repenser constamment les problèmes et de ne pas les simplifier arbitrairement. C'est là une expérience pleine d'enseignements pour soi-même. Un second sujet de satisfaction fut pour moi l'esprit d'équipe qui régna tant au comité mixte qu'au comité de la section des messieurs. Je voudrais à ce sujet exprimer ma vive reconnaissance aux membres du comité de la section des dames, à leur présidente, Mlle Vachoux, aux membres du comité de l'UAEE, à leur présidente, Mme Meyer de Stadelhofen, et enfin à tous mes collègues du comité de la section des messieurs qui ont travaillé avec acharnement, fidèlement, dans une parfaite camaraderie. Tout à l'heure vous nommerez un nouveau président et d'ores et déjà, je vous demande de lui accorder toute votre confiance. L'Union des instituteurs a besoin de l'appui de tous ses membres ; je suis convaincu qu'elle le mérite. Pour ma part, je souhaite qu'elle s'affirme toujours davantage. Certes un danger nous menace constamment : le découragement. Pourtant nous n'avons pas le droit de céder au défaitisme. Nos responsabilités ne nous le permettent pas. Pour prendre une comparaison dans le monde des finances, nous avons un capital-action de premier ordre et à l'abri de toutes les fluctuations économiques : notre

conscience professionnelle. Et ce capital-là, croyez-moi, nous rapportera des intérêts.

Eric Pierrehumbert.

Joueurs, supporters, amis du basket...

Une date à inscrire dans votre agenda : **dimanche 1er octobre 1961**. Tournoi de basket-ball organisé par l'UIG-basket-club, au Parc des Eaux-Vives à Genève.

UAEE

Qu'est-ce qu'une classe d'adaptation ? A qui est-elle destinée ?

Pourquoi les effectifs de ces classes, prévues pour le degré enfantin, comprennent-ils des élèves plus âgés que ceux des classes enfantines ?

Telles sont les questions qui ont été posées bien souvent aux membres de l'« Amicale » et qui sont à l'origine de la séance du mercredi 14 juin à la brasserie l'International. Séance intéressante entre toutes, qui nous permit d'entendre quatre exposés qui se complétaient parfaitement et ont donné à tous les participants une idée claire de la situation. Mme Fert, directrice du Service médico-pédagogique, fit un bref historique des classes d'adaptation et indiqua que les classes spéciales abritaient autrefois, en plus des débiles mentaux, des enfants d'intelligence normale mais qui avaient été retardés dans leur scolarité par des circonstances diverses. C'est pour ces enfants que les classes d'adaptation ont été créées et elles couvrent maintenant tous les degrés de la scolarité. M. Grillet, inspecteur des classes spéciales et d'adaptation, nous assura que le secteur enfantin a une place importante parmi les préoccupations du Service médico-pédagogique. Il nous dit que les enfants rééduqués dans les services orthophoniques, de dislexie et de dysgraphie provenaient dans leur majorité des degrés enfantins. Mme de Morpurgo, qui dirige depuis plusieurs années une classe d'adaptation, nous présenta quelques cas typiques d'enfants inadaptés. Elle insista sur le fait que dans une classe d'adaptation, plus encore que dans une autre classe, le climat affectif est de toute importance.

C'est à M. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, qu'il appartenait de terminer la série des exposés et de tirer quelques conclusions.

M. Jotterand nous montra tout ce qui se fait chez nous pour le secteur « spécial ». Sur ce point, Genève n'a rien à envier aux autres cantons. Il dit combien il est important que les personnes chargées des enseignements spéciaux soient hautement qualifiées. Il assura que ni le manque de locaux ni le manque de crédits n'empêcheront l'ouverture de nouvelles classes d'adaptation s'il se trouve des maîtres et des maîtresses prêts à les diriger.

GH-CG.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Nécrologie

C'est avec chagrin que nous apprenions, samedi dernier, le départ de notre ancien collègue, M. Jean Rosselet, âgé de 76 ans.

Nommé en 1903 à Fontaines, il passa dix-neuf ans à la tête de la classe supérieure, puis il enseigna durant 22 ans à La Chaux-de-Fonds. C'est donc une belle carrière de 40 ans qu'accomplit cet excellent maître. Il eut la satisfaction ensuite de jouir d'une

douce retraite, successivement à Corcelles et aux Brenets, où la mort vient de l'emporter.

Il faisait bon rencontrer cet homme toujours souriant et cordial. Ses qualités pédagogiques, son bon sens, son dévouement à la SPN, son idéal élevé, sa foi chrétienne laisseront une trace bienfaisante dans le souvenir de ses collaborateurs, de ses collègues et de ses élèves. Avec émotion, nous adressons à sa mémoire l'hommage de notre grande estime et de notre amitié.

W. G.

JURA**BERNOIS**

Des étudiantes tunisiennes à l'Ecole normale de Delémont

La pénurie d'enseignants est-elle si aiguë, dans le Jura, qu'il faille avoir recours à de jeunes forces venant d'Afrique du Nord ? C'est peut-être ce qu'aura pensé l'un ou l'autre collègue en lisant le titre de cette chronique. Qu'on se rassure : il n'est pas question de cela. Tout simplement, sous les auspices du Département politique fédéral, dix normaliennes tunisiennes viennent de faire un stage d'information en Suisse et elles ont été reçues et hébergées à l'école normale de Delémont, grâce à la compréhension de M. Pierre Rebetez, directeur, et du collège des maîtres.

Pendant 15 jours, ces normaliennes — à quelques semaines de leur diplôme — ont partagé exactement la vie de l'internat delémontain.

— Que s'est-il passé durant ces deux semaines ? ai-je demandé à M. Rebetez. Il me semble que vous avez réalisé là une activité qui pourrait intéresser les lecteurs de l'« Educateur ».

Avec la meilleure grâce du monde, le directeur de l'école normale de Delémont a répondu à ma question, et je vais essayer de résumer ce qu'il m'a dit.

Le gouvernement tunisien ayant demandé au Département politique fédéral s'il était possible qu'un groupe de normaliennes vienne s'informer de ce qui se fait en Suisse, dans le domaine de la pédagogie, une réponse favorable lui fut donnée et 10 jeunes filles, accompagnées de leur directrice, Mme Mzali, ont vécu chez nous pendant une quinzaine de jours.

On a essayé de leur montrer ce que nous faisons sur les trois plans suivants :

- a) Le travail à l'école normale : culture générale et formation professionnelle ;
- b) L'activité à l'école d'application : méthodologie ;
- c) La vie pratique de l'institutrice et de l'instituteur dans une classe de village ; visites aux classes de Bellelay et de Crémines.

Nos hôtes ont eu également l'occasion de faire connaissance avec le pays. On les conduisit à Bérider (point de vue situé au-dessus de Delémont), à Moutier

(visite de la verrerie) et à Choindez (usines L. de Roll, haut fourneau).

Un jour elles se rendirent à Bâle pour visiter les musées ; un autre jour, elles prirent contact avec Berne, et ce fut pour elles l'occasion de découvrir l'organisation politique de notre pays, tant sur le plan fédéral que sur le plan cantonal ; un autre jour enfin, elles visitèrent Genève, centre international, et tout particulièrement le BIT.

A quoi se sont-elles le plus intéressées ?

Il semble bien que ce soit à l'enseignement pratique, à la vie dans les écoles de villages et dans les classes d'application. Elles ont été étonnées aussi par l'abondance des moyens d'enseignement mis à la disposition de nos maîtres.

A l'Ecole normale même, on leur exposa l'histoire et la géographie de la Suisse, de même que quelques notions d'instruction civique. On fit avec elles plusieurs travaux pratiques et des résumés de synthèse. En revanche, elles furent appelées à parler de leur pays, et elles présentèrent la Tunisie dans le temps et dans l'espace, ainsi que ses divers aspects économiques.

Pendant leur séjour, deux expositions scolaires furent organisées dans le hall de l'Ecole normale : la première sur la Tunisie, avec croquis, livres, documents apportés, tissus, chaussures ; la seconde, sur nos industries régionales : le verre et le fer.

La visite des normaliennes tunisiennes se termina par une petite fête au cours de laquelle nos hôtes présentèrent deux films fort intéressants évoquant les diverses régions de leur pays et leur folklore. On entendit aussi, enregistrés sur bande magnétique, des chants et des danses populaires. Les jeunes Tunisiennes se firent applaudir dans des danses qu'elles exécutèrent avec une aisance et un entrain des plus dynamiques. A leur tour, nos normaliennes jurassiennes chantèrent des chœurs du pays.

La visite des jeunes Tunisiennes aura permis à nos élèves de découvrir un pays et un peuple encore mal connus. Elle les aura habituées à vivre côte à côte avec des représentants d'une civilisation bien différente de la nôtre. Rien de meilleur pour créer des sentiments de tolérance et de compréhension.

H. D.

DIVERS**ABCDEF**

Variété

Jeux d'enfants

Mieux que le calendrier trompeur, mieux que les saisons qui manquent leur entrée, les jeux d'enfants nous annoncent à quelle époque nous sommes.

Car, sans s'être donné le mot, nos gosses étrennent en même temps les mêmes jeux. Tandis qu'en hiver ils s'offrent de vertigineuses glissades sur une patinoire en miniature ou engagent des batailles épiques à coups de munitions blanches, le premier printemps et les chemins secs voient réapparaître les « nius », les billes chères aux garçons et déjà fort appréciées des filles.

Pour un temps, les poches de pantalons, bourrées jusqu'à l'ouverture, présentent des saillies arrondies et les mouchoirs ne sortent plus sans que des roulements significatifs se fassent entendre. Aussi, dans une seule journée, la maîtresse met-elle en lieu sûr plus

de nius confisqués que de bonnes notes dans son registre. Petits commerçants en herbe, les roublards font le trafic et achètent le droit de « copier » à coups d'« agates » et de « cornas ».

Avril. Les nius disparaissent et, comme les vêtements d'une saison périmée, ils attendent au fond d'un tiroir le jour où on se ressouviendra d'eux.

A l'ère des nius succède celui de la corde à sauter, sport réservé exclusivement aux filles tandis que leurs

Architecture d'intérieur

Enseignement complet,
jusqu'au certificat de fin d'études.

En atelier, chaque jour, de 8 à 17 heures,
et par correspondance

Seizième année

Institut ATHENAEUM, av. Tribunal Fédéral 11, LAUSANNE

compagnons assistent en spectateurs à des évolutions qui font le désespoir des mamans et la joie des cordonniers. Tels les Israélites au repas de la Pâque, les fillettes ne circulent plus dans les rues que les reins ceints et les bois de leur corde à sauter brinquebalaient avec un bruit de castagnettes.

Voici juin, le mois des balles, des balles menues pour les mains fines de ces demoiselles, des ballons immenses pour les gros pieds de ces messieurs. Quand on n'a pas les bases très solides et qu'on possède un chef sensible, il y a alors quelque risque à circuler dans les rues, le jeu de football ayant gagné du terrain très loin de son terrain à lui.

Un jour vient pour tous où l'on cesse de jouer parce que « c'est bon pour les petits ». C'est l'âge où les fillettes dédaignent la « puce » parce que ça décoiffe, l'âge où elles se promènent en se donnant le bras et en se faisant des confidences, cependant que les grands garçons ont, sans trop savoir pourquoi, perdu l'habitude de les bourrer à coups de poings... Chaque âge a ses plaisirs après tout !

M. Matter.

Leurs sacs

Les sacs d'école ont changé de mine au cours des années.

Vous vous souvenez du sac de toile, proche parent de la panetière du berger, que le petit montagnard portait en bandoulière et où il jetait, pêle-mêle, ses effets d'école et son maigre dîner ?

Les petits de l'école enfantine connaissent encore le sac brodé, celui à courroies de cuir étant la propriété exclusive des enfants de la grande école. Il faut avoir sept ans pour mériter un tel honneur.

Et que de variantes : le beau sac flambant neuf qui vient du magasin et sent la boutique du sellier, celui, plus modeste, de toile cirée ou de jute, le sac poilu qui fait l'orgueil d'un propriétaire masculin, le vieux sac militaire, fatigué par de multiples cours de répétitions et qui finit sans gloire sur le dos d'un écolier médiocre.

Les garçons s'aperçoivent à peine de leur fardeau et marchent allégrement, les deux mains dans les poches, les fillettes tiennent leur sac par la courroie. Celles qui le portent au dos sont traitées de garçonnières et seront peut-être des féministes...

Les jeunes filles des classes supérieures préfèrent la serviette de cuir ou de toile cirée qui déforme la hanche et use jaquettes et manteaux, mais qui leur donne un faux air de diplomate en herbe.

Tout cela, c'est déjà presque de l'histoire ancienne depuis que la mallette a fait son apparition. Et la mallette a pénétré dans toutes les classes de la société. Vous en voyez à l'université et à l'école enfantine. Il y a la mallette-prétexte qui contient un petit pain et un crayon, la mallette utile qui contient livres et cahiers et qui fait l'office de pupitre dans le train ou le trolleybus et la mallette indispensable qui contient des cigarettes, un poudrier (souvenez-vous que ces demoiselles n'ont pas de poches !) et de gros cahiers de toile cirée couverts d'une écriture large et plutôt illisible. Et puis, à côté de ces trois, il y a toutes les autres.

Un fait à remarquer : ces messieurs dédaignent ce genre de sacs. Le peu d'enthousiasme qu'ils mettront plus tard à porter un fardeau quelconque se manifeste dès leur âge le plus tendre et une mallette ressemble décidément trop à une valise.

M. Matter.

BIBLIOGRAPHIE

Le Carillon des Chansons (2e volume), par Jean Delor. Recueil de chants à l'usage du degré supérieur de l'école primaire du canton de Genève. Editions Foetisch Frères S.A., Lausanne.

Ce « Carillon des Chansons » prend la suite du premier volume publié en 1957 dont on avait signalé en son temps l'originalité et la bienfaisance. Conçu dans le même esprit, mais destiné à des enfants plus âgés, il englobe un champ musical plus vaste comprenant des transcriptions d'auteurs anciens, classiques et romantiques, quelques exemples de musique moderne et tout un choix de belles et authentiques chansons populaires.

Il faut relever le soin avec lequel les harmonisations

de Jean Delor ont été établies, permettant une étude des chants moins ardue. La qualité des textes doit aussi être mentionnée. Ainsi l'instituteur et le maître de chant trouveront parmi les cent numéros du recueil un morceau pour chaque circonstance de la vie scolaire : chant de marche, chant patriotique, chœur de cérémonie, chœur religieux, chant de Noël... Signalons l'abondance des canons allant de la simple amusettes au morceau de concert à trois ou quatre voix.

Ce « Carillon des Chansons », facile de lecture grâce à sa typographie impeccable, s'offre dans la plus agréable présentation à laquelle des hors-textes du peintre Eric Poncy mettent une note de gaieté.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Satellites artificiels

Depuis 1957, les Russes ont lancé Sputniks et Luniks et les Américains Explorers, Vanguard, Pioneers, Discoverers, sphères ou cylindres en acier inoxydable ou en alliages d'aluminium dont le poids varie.

La Terre est l'un des foyers de l'ellipse qu'ils décrivent, dont le grand axe mesure 17 400 km (Vanguard I) au 55 500 km (Explorer VI); Lunik III, qui a photographié la face inconnue de la Lune, s'est éloigné de 516 000 km de la Terre et l'on a pu suivre Pioneer IV jusqu'à 655 000 km.

Pourvus d'appareils capables d'enregistrer et de transmettre les observations avec une très grande précision, ces engins constituent de véritables laboratoires merveilleusement équipés pour des missions scientifiques bien déterminées : études météorologiques ; composition, pression, température de la haute atmosphère ; composition de la matière interplanétaire ; étude des radiations (rayons X, rayons cosmiques), spectre solaire ; champs magnétique et électrique ; ceinture de radiations autour de la Terre, etc.

La haute atmosphère a fourni des mesures de température tout à fait inattendues. On constate une diminution de 7° par km jusque vers 10 km d'altitude, puis une baisse à — 55° entre 15 et 25 km qui remonte à 0° pour l'altitude de 50 km. On a trouvé — 90° à 85 km, — 70° vers 100 km. Au-dessus de 100 km, la température s'élève rapidement ; elle atteint plusieurs centaines de degrés, puis elle dépasse 1000 à 1500°. Cette élévation de la température s'explique par la composition et l'agitation des gaz qui constituent la haute atmosphère.

Radiations à proximité de la Terre. Ces observatoires volants ont donné des renseignements aussi nombreux que surprenants.

Jusqu'à 50 km, l'intensité des radiations augmente d'une façon régulière, au-dessus des régions polaires comme au-dessus des régions équatoriales.

Au-delà de 50 km, l'intensité des radiations s'accroît très rapidement, à tel point que, vers 2000 km, le flux est mille fois plus intense qu'on ne l'avait imaginé.

Au-delà de 2000 km se produisent des variations d'intensité fort curieuses. On constate un premier maximum vers 3000 km, suivi d'une longue région de diminution. Mais vers 15 000 km, l'intensité recommence à croître jusqu'à un deuxième maximum vers 25 000 km qui se maintient sur une bande d'un peu plus de 5000 km de largeur.

Au-delà de 30 000 km, l'intensité décroît, puis reste constante. C'est l'intensité des radiations dans l'espace interplanétaire.

Il faut insister sur le fait qu'au-dessus de 65° de latitude Nord ou Sud, tout change. Les deux bandes d'intensité maximum se referment sur elles-mêmes. Autour de la Terre sans atteindre les pôles. La double ceinture de radiations entoure la Terre entre 65° latitude Nord et 65° latitude Sud aux distances indiquées ci-dessus.

Constitution des bandes de radiations. On a découvert que ces bandes de radiations sont formées par un mélange d'électrons et de protons provenant du Soleil. Ces particules sont captées par le champ magnétique terrestre. Electrons surtout dans la bande externe, protons dominant dans la bande interne. On a pu dire que la Terre est plongée dans l'atmosphère du Soleil, ce qui nous révèle que les relations entre ces deux astres sont beaucoup plus étroites qu'on ne le pense généralement.

D'après Eisenmenger (Ecole libératrice)

Visite au 70^e cours normal suisse à Sion

Le cours de la Société suisse de travail manuel est bien l'événement pédagogique de l'année, le seul qui concerne à la fois tous les cantons ! Quand on saura que celui de cet été groupe plus de 1500 participants qu'il a fallu répartir en des locaux situés à Sion, Sierre et Châteauneuf, on conviendra qu'il valait la peine d'inviter les autorités et la presse pour leur montrer tant d'activités... en période de vacances.

C'est M. Maxime Evêquoz, premier secrétaire au Département de l'instruction publique et directeur du cours (il avait déjà dirigé le cours de Sion de 1943) qui, dans l'après-midi du 26 juillet accueillit à l'Ecole des garçons les hôtes venus même de Suisse alémanique. En présence de M. le conseiller d'Etat Schnyder, de M. B. de Torrenté, président de la commission scolaire de Sion, de M. le président de la commune de Sierre, il dit ce qu'est la Société suisse de travail manuel, le rôle qu'elle joue à l'avant-garde du progrès scolaire en Suisse, la valeur des contacts qu'elle permet entre maîtres d'école confédérés qui trouvent là une occasion unique de se rencontrer et de fraterniser dans leur travail professionnel. Puis ce sont MM. P. Giezendanner, président de la Société et Perrelet, organisateur du cours, qui nous apprennent comment se prépare une telle réunion de travail, ce qu'elle coûte : 100 000 à 110 000 francs fournis par les participants eux-mêmes souvent indemnisés par les cantons, par la Confédération (8000 fr.) et par des subventions cantonales

(20 000 fr.). Si l'Etat du Valais, les communes de Sierre et de Sion ont mis gracieusement leurs locaux à disposition, hôtels et pensions ne purent suffire à loger tout le monde ; il fallut avoir recours à l'hospitalité des familles qui s'obtient d'ailleurs sans peine.

Sous la conduite souriante de M. Perrelet, ce fut ensuite la visite des cours au travail qu'on nous dispensera d'énumérer puisque notre journal en a publié toute la liste. Cours à majorité alémanique, cours à majorité romande, partout c'est le même entrain, le même plaisir au travail, la même bonne humeur : 44 cours mis sur pied pour répondre aux vœux divers de nos collègues !

Soulignons le succès rencontré par « L'apprentissage du calcul par les Nombres en couleurs » : pas moins de 5 cours réunissant au total plus de 150 participants — au nombre desquels M. René Jotterand, directeur de l'enseignement primaire à Genève, bravo ! — dirigés tous, successivement, de 3 jours en 3 jours, par M. Léo Biollaz, maître à l'Ecole d'application de l'Ecole normale de Sion. Si l'on ajoute que tous ceux qui se sont intéressés aux « Nombres en couleurs » sont, à une ou deux exceptions près, des Romands, on peut s'attendre à un sérieux développement de cette méthode dans nos cantons.

L'exposition, à l'Ecole normale, des objets déjà réalisés ainsi que la présentation par les maisons d'édition de tout le matériel excellent et varié qu'elles offrent

à l'école a retenu longuement l'attention des visiteurs. Mais les heures passent ; un bref passage à la nouvelle Ecole normale qu'on achève de construire nous a immédiatement convaincus que le canton du Valais allait bientôt entrer en possession d'un complexe scolaire de premier ordre, admirablement composé : la chapelle, l'internat, la maison des professeurs, l'école constituant un tout harmonieux qui s'élève dans un site d'une grande beauté.

L'après-midi se termina par une « agape valaisanne » comme nos compatriotes valaisans savent les offrir pendant laquelle M. Evêquoz prit congé de ses hôtes.

A. C.

Pollution de l'air

Si la Suisse romande ne connaît pas d'innombrables cheminées d'usines, il n'est pas sans intérêt pour nous de savoir qu'à Leeds, par exemple, ville de l'acier, se déposent chaque année 5390 t de suie par ha, 8200 t à Glasgow et 10 310 à Pittsburgh. 50 000 t de houille brûlée par mois rejettent 33 t de gaz sulfureux par jour. Et l'on compte qu'une grande ville (le mazout contient aussi du soufre) lance chaque jour par ses cheminées 100 à 150 t de gaz sulfureux.

Mais il y a plus !

Une voiture de tourisme crache toutes les heures de 200 à 400 m³ de gaz d'échappement : oxyde de carbone, oxydes d'azote, plomb, imbrûlés. Pour un camion on a enregistré 700 m³.

Le plus dangereux de ces gaz est l'oxyde de carbone qu'une automobile de tourisme, en marche ou au ralenti, vomit à raison de 10 à 15 m³ à l'heure. Quand on sait qu'à la dose de $\frac{1}{400}$ ce gaz est mortel pour les oiseaux, on devine que les milliers d'autos qui circulent dans nos rues ont vite fait d'empoisonner l'air.

Ecole cantonale d'administration de Saint-Gall

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes, les Télégraphes-Téléphones, Swissair. Les cours durent 6 mois et donnent aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (2 ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 30 septembre 1961.

Ouverture du cours 24 octobre 1961.

Quand faut-il recourir à l'emploi de compost de tourbe ?

Qui ne connaît pas le problème de l'achat de fumier pour le jardin ? Avec les frais de transport, le fumier revient souvent plus cher qu'il ne vaut réellement. Fréquemment, il est même impossible d'en obtenir et le compost disponible ne suffit pas à satisfaire les besoins de matière organique. Que faire en pareil cas ? Le jardinier et le petit cultivateur avisé utilisent alors du compost de tourbe. Pour en obtenir, on a besoin d'une balle de tourbe et d'un petit sac de Composto Lonza. Après avoir émitté la tourbe, il faut la mouiller à fond, la laisser reposer 1 à 2 jours, puis y ajouter 3 kg de Composto Lonza. Pour stimuler le développement des bactéries, on mélangera encore à la tourbe quelques

pelletées de bon terreau de compost. Il est aussi possible de préparer un compost de tourbe riche en substances nutritives en procédant de la sorte : mélanger à une balle de tourbe 5-6 kg de Composto Lonza, 5-6 kg de scories Thomas ou 3-5 kg de poudre d'os et 4-5 kg de sulfate double de potasse et magnésium (Patentkali) ou 3-4 kg de sulfate de potasse, ou tout simplement 8 à 10 kg d'Engrais complet spécial Lonza en sus du Composto. Cette quantité de compost de tourbe riche en substances nutritives suffit à satisfaire les besoins des plantes en matières nutritives et en humus sur une surface de 1 à 2 ares. Après avoir laissé reposer le tas de compost durant un mois, il faut retourner le tas à la pelle et le recouvrir d'un peu de terre. On disposera ainsi au printemps suivant d'un excellent compost de tourbe, riche en humus fertilisant et en humus durable ! Faites en l'essai, il en vaut la peine ! RB



Directement de la fabrique



Musette

Malgré la haute qualité,
prix extrêmement
avantageux.

* Economie en évitant
le bénéfice des
intermédiaires

* 85 ans d'expérience

Demandez notre
catalogue gratis
No. 16

BON

A Guy-Robert, Fabrique Musette,
La Chaux-de-Fonds 16

Envoyez-moi GRATIS votre catalogue No. 16 richement illustré contenant le choix complet des montres Musette de toutes catégories de prix et d'exécution.

Nom :

Profession :

Adresse :

A expédier dans enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

AU CAFÉ-RESTAURANT VAUDOIS

LAUSANNE

Toujours un bon accueil

L'hôtel-pension

Lac d'Geschinen

s. Kandersteg O.B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger. Tél. (033) 9 61 19



Visitez

Morat
la ville pittoresque

Pour une belle

course scolaire

National Suisse
Berno

J.A.

Montreux 1

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

banque cantonale vaudoise

Ouverte à tous - Au service de chacun
40 agences et bureaux



Des professeurs toujours plus nombreux

acquièrent la conviction qu'un bon
stylo a sa place à l'école aussi.

Il importe naturellement que l'élève dispose d'un instrument à écrire robuste, techniquement parfait. La plume doit en être souple et obéir sans peine à la pression de la main enfantine.

Grâce à sa pompe à piston éprouvée avec mécanisme à différentiel, à ses nouvelles rainures compensatrices empêchant les pâtés et à sa plume (qu'on peut obtenir en différentes largeurs), le Pelikan 120 répond dans une large mesure à ces exigences.

Prix : Fr. 12.50.

Pelikan 120

En vente dans les bons magasins de la branche.